



Verein HBB öV
Association FPS ap
Associazione FPS ap

Schweizerische Prüfungsorganisation höhere Berufsbildung öffentliche Verwaltung
Organisation suisse d'examen formation professionnelle supérieure en administration publique
Organizzazione svizzera d'esame formazione professionale superiore in amministrazione pubblica

Rapport annuel 2023

Éditorial

« La numérisation n'épargne pas l'administration publique », c'est le constat que je fais dans l'éditorial du rapport annuel 2022.

Une conséquence logique : l'ensemble de l'organisation « Formation professionnelle supérieure en administration publique » (FPS ap) doit se pencher activement et ouvertement sur cette thématique.

En particulier, le fait que l'intelligence artificielle, ou IA, soit déjà omniprésente et puisse être utilisée par n'importe qui a un impact direct sur l'organisation et la réalisation des examens.

Si l'on demande directement à l'IA quel impact l'utilisation peut avoir sur les administrations communales, voici ce qu'elle nous apprend :

Chat GPT 4 - L'intelligence artificielle révolutionne l'administration communale en rendant les processus plus efficaces, en traitant les demandes plus rapidement et en répondant aux questions des citoyens de manière automatisée. La protection des données et la transparence sont ici essentielles pour conserver la confiance de la population. L'utilisation de l'IA offre aux communes la possibilité d'optimiser les processus administratifs et d'améliorer le service aux citoyens.

Le développement rapide dans ce domaine comporte certainement des dangers. Qu'en pense l'IA ?

Chat GPT 4 - En fin de compte, c'est à nous qu'il revient de décider comment gérer l'IA et quel sera son impact sur notre société et notre avenir. Nous devons saisir les opportunités qu'elle offre, mais aussi garder un œil attentif sur les risques et y répondre de manière appropriée. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons garantir que l'IA devienne effectivement une bénédiction et non une malédiction.

Soyons conscients que l'IA ne fait pas seulement son entrée dans l'administration publique, mais qu'elle est déjà omniprésente depuis longtemps.

C'est précisément pour cette raison que nous sommes tenus, en tant qu'Association FPS ap, de prendre en compte de manière appropriée les défis qui apparaissent avec la progression de la numérisation globale et de les mettre en œuvre dans le développement de notre projet.

La déclaration de Virginia Maria Rometti (femme d'affaires américaine, présidente du conseil d'administration et CEO d'IBM de 2012 à 2020) est encourageante à cet égard :

***L'intelligence artificielle ne remplacera pas la pensée humaine,
elle la complètera***

Nous avons déjà six cycles d'examens réussis derrière nous. D'une session à l'autre, les examens fédéraux font l'objet d'un contrôle qualitatif et sont développés en fonction des enseignements tirés. Il s'agit d'un travail permanent et exigeant pour notre commission chargée de l'assurance qualité, soutenue administrativement et avec compétence par notre Secrétariat / Secrétariat des examens, ainsi que par nos expertes et experts aux examens. En somme, un travail d'équipe !

Je suis convaincu que les administrations publiques de notre pays sont prêtes à relever les défis à venir, notamment grâce à l'IA.

Les collègues qui s'engagent au sein de l'organisation FPS ap méritent mes remerciements personnels.

Erich Hirt
Président de l'Association FPS ap

Rapport de la Commission chargée de l'assurance Qualité (Commission AQ) et du Secrétariat des examens

Le 25 août 2023, nous avons eu le plaisir de remettre personnellement leur diplôme à 99 des 168 spécialistes en administration publique. La cérémonie de remise des diplômes, qui s'est déroulée sur le campus de la FHNW à Brugg-Windisch, a de nouveau eu lieu dans un cadre digne et festif. Parents, amis, connaissances et proches ont accompagné les nouveaux diplômés, visiblement très fiers. Les plus de 300 personnes présentes ont visiblement apprécié la cérémonie et l'apéro riche qui a suivi.

Les examens ont eu lieu du 12 au 16 juin 2023 sur les cinq sites de Lugano, Brugg-Windisch, Lucerne, Saint-Gall et Delémont. Au total, 190 personnes ont passé les examens. Les membres de la Commission AQ ont assisté à certains examens, sur tous les sites et ont pu se rendre compte de la grande qualité des examens.

La décision d'admission a été prise près de trois mois et demi plus tôt, le 7 mars 2023. 194 candidats au total s'étaient inscrits. Trois personnes répétant l'examen n'ont dû passer que l'entretien spécialisé. Le contenu des 191 dispositions a été vérifié par les expertes et experts aux examens (PEX) et formellement accepté par la Commission AQ. Pour les examens, 103 PEX ont été mobilisés.

Le tableau suivant indique le nombre de candidats par établissement de formation :

Académie de Saint-Gall	31
Avenir Formation Delémont	11
BZWW Weinfelden	2
FHNW Brugg-Windisch	90
HSLU Haute école de Lucerne	25
ibW Höhere Fachschule Südostschweiz Chur	1
Istituto della formazione continua IFC Bellinzona	10
KV Zürich Business School	24

En raison du nombre élevé de candidats, 30 nouveaux PEX ont été recrutés. Ils ont été formés en novembre et décembre 2023 pour leur première intervention.

L'échange d'expériences annuel a eu lieu au printemps avec les PEX, dans l'esprit d'une formation continue. Les thèmes principaux étaient le choix et la préparation des cas d'examen, la réalisation et l'évaluation de l'examen oral ainsi que l'évaluation du travail de projet.

Le groupe d'échange d'expériences « Pool de cas », constitué en 2023 et composé de 6 PEX de toutes les régions linguistiques, s'est occupé de manière intensive de la mise à jour et l'ajout des cas pour l'examen oral. La tâche et l'objectif de ce groupe d'échange d'expériences sont de maintenir continuellement le pool de cas à jour, de l'améliorer et de l'élargir si nécessaire.

Le 3 juillet 2023, la CAQ a statué sur les résultats de l'examen. 168 candidats ont rempli les exigences pour obtenir un diplôme, c'est-à-dire avoir au moins la note 4 dans les deux parties de l'examen. 22 candidats n'ont pas réussi l'examen, 1 personne ne s'est pas présentée aux épreuves. Le taux d'échec de 12,04 pour cent correspond à peu près à celui de l'année précédente.

En 2023, nous avons pu organiser pour la 6^e fois les examens pour l'obtention du brevet fédéral de spécialiste en administration publique. L'évolution du nombre d'examens est impressionnante. Depuis le lancement de

l'examen professionnel supérieur, en 2018, nous avons pu remettre un total de 570 brevets fédéraux. Les diplômés peuvent ainsi accomplir leur travail dans l'administration publique en étant parfaitement formés.

Année d'examen	Candidats	Réussite	Échec à l'examen	Taux d'échec
2017/2018	77	72	5	6.49%
2018/2019	41	40	1	2.44%
2019/2020	110	98	12	10.91%
2020/2021	109	95	14	12.84%
2021/2022	110	97	13	11.82%
2022/2023	191	168	23	12.04%

Le 1^{er} août 2023, le règlement d'examen (RE) partiellement révisé et les directives sont entrés en vigueur. Dans le cadre de ces adaptations, différents aide-mémoire et fiches d'information ont été remaniés. Les examens de 2024 pourront être organisés pour la première fois sur ces nouvelles bases. Les nouvelles compétences dans le domaine de la numérisation seront perceptibles pour l'examen professionnel.

Nous pouvons faire le bilan d'une année d'examen 2023 passionnante et couronnée de succès. La CAQ s'est réunie à trois reprises. Diverses questions de nature secondaire ont pu être réglées à chaque fois au sein du comité (président / vice-président) et lors d'échanges avec le Secrétariat des examens.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir dans les rangs de la Commission AQ Fiona Gächter, Beringen, à partir de novembre 2023. La Commission AQ s'adjoint les services d'une jeune professionnelle motivée, possédant de vastes connaissances de l'administration publique.

En automne 2023, Karin Gautier a repris la direction du Secrétariat des examens de la FPS ap. Karin Gautier est au bénéfice d'une longue expérience en tant que secrétaire communale ainsi que de plus de 25 ans d'expérience professionnelle dans différents domaines de l'administration publique. Bienvenue à Karin ! Elle a déjà effectué des travaux essentiels pour les examens 2023. Elle a été assistée par l'ancien responsable du Secrétariat des examens, David Ammann. Nous profitons de l'occasion pour le remercier chaleureusement de la part de la Commission AQ pour le précieux travail qu'il a fourni pour la FPS ap.

La Commission d'assurance qualité et le Secrétariat des examens remercient les organes de l'entité responsable, les prestataires des cours préparatoires ainsi que les expertes et les experts aux examens pour leur collaboration constructive et empreinte de confiance au cours de l'année associative 2023.

Simon Theus
Président de la Commission AQ

Karin Gautier
Secrétariat des examens

Organes de l'association

Membres de l'organe responsable

Au 31.12.2023, l'Association FPS ap compte dix membres :

- Formation romande des cadres communaux
- Kantonale Verwaltung Graubünden, Personalamt
- Société des employés de commerce
- Groupement suisse pour les régions de montagne
- Association des communes suisses
- Conférence suisse des secrétaires municipaux
- Association pour les finances et la comptabilité publiques
- Association suisse des services des habitants
- Verein Verwaltungsweiterbildung Zentralschweiz
- Association des communes suisses (ovap)

L'association est très intéressée par l'élargissement permanent de l'organe responsable et par l'obtention d'une couverture aussi large que possible à tous les niveaux administratifs.

Assemblée des délégués 2023

La 10^e assemblée ordinaire des délégués (AD) de l'Association FPS ap a eu lieu en ligne le 6 juin 2023. Le rapport annuel 2022 ainsi que les comptes annuels 2022 avec le rapport de révision ont été approuvés à l'unanimité ou ont fait l'objet d'une prise de connaissance. L'assemblée des délégués s'est en outre prononcée pour des cotisations de membres 2024 inchangées à hauteur de CHF 500 et a adopté le budget 2024. La société ROD Treuhand AG a été élue pour quatre ans (jusqu'en 2027) en tant qu'organe de révision de l'Association FPS ap.

Comité

Au 31.12.2023, le Comité de l'Association FPS ap se composait comme suit :

Président	Erich Hirt, chef de service de l'administration générale, Chiètres (FR)
Vice-présidence	Alexandra Betschart, collaboratrice du personnel à la commune de Cham (ZG), Verein Verwaltungsweiterbildung Zentralschweiz VWBZ
Comité	Iren Brennwald, responsable de la formation professionnelle, Société suisse des employés de commerce SEC Micheline Guerry-Berchier, directrice de l'Association des communes fribourgeoises, présidente de la Formation romande des cadres communaux FR2C Matteo Oleggini, responsable du secteur Institutions de l'ARSL, Comité Groupement suisse pour les régions de montagne SAB Heinz Nievergelt, ancien directeur de la formation, des affaires sociales et du sport de la ville de Berne
Secrétariat des examens	Karin Gautier, Federas Beratung AG, Zurich
Organe de révision	ROD Treuhand AG, Urtenen-Schönbühl (BE)

Melinda Bangerter a annoncé sa démission du comité pour des raisons professionnelles. Iren Brennwald s'est proposée pour la remplacer en tant que représentante de la Société suisse des employés de commerce SEC. Elle a été élue lors de l'AD 2023.

Commission chargée de l'assurance qualité

Toutes les tâches liées à l'organisation des examens et à l'octroi des brevets fédéraux sont confiées à la Commission AQ. En 2023, la Commission AQ était composée des membres suivants :

Président	Simon Theus, responsable des projets/chef de service adjoint de l'Office des communes des Grisons
Vice-présidence	Pierre Bersier, économiste, République et Canton du Jura
Membres	Christian Bürki, ancien directeur du département des écoles professionnelles à l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle du canton de Berne Helmut Corpataux, conseiller d'entreprise principal et fondé de pouvoir BDO AG Fiona Gächter, responsable des impôts Administration communale de Marthalen Adrian Hauser, secrétaire communal Administration communale de Langnau a. A. Anne-Marie Pulver, ancienne secrétaire communale / collaboratrice scientifique Office des affaires communales et de l'organisation du territoire
Secrétariat des examens	Karin Gautier, Franziska Cekic, Marion Wieland et Irene Hürlimann, Federas Beratung AG, Zurich

La Commission AQ a été élargie d'un membre avec l'élection de Fiona Gächter le 24 novembre 2023.

Secrétariat/Secrétariat des examens

Le Secrétariat et le Secrétariat des examens continueront d'être gérés sur mandat par Federas Beratung AG.

Comptes annuels 2023

	Comptes 2023	Comptes 2022	Budget 2023
REVENUS			
Cotisations des membres	5'000	5'000.00	5'000.00
Accréditation	2'500.00	10'000.00	2'500.00
Sponsoring	0.00	0.00	0.00
Frais d'examen	339'281.00	195'847.00	360'000.00
Contribution du SEFRI	235'900.00	234'000.00	347'400.00
Autres produits	-1'800.00	100.00	0.00
Pertes sur créances	0.00	0.00	0.00
TOTAL REVENUS	580'881.00	444'947.00	714'900.00

DÉPENSES DU SECRÉTARIAT			
Secrétariat	298'680.05	200'075.35	366'000.00
Comptabilité	10'926.30	11'725.90	16'500.00
Frais administratifs	6'550.35	4'522.35	6'500.00
TOTAL DÉPENSES SECRÉTARIAT	316'156.70	216'323.60	389'000.00

CHARGES DE PERSONNEL			
Charges comité/Commission AQ	15'065.00	13'980.00	17'000.00
Charges des experts aux examens	215'182.40	122'825.00	200'000.00
Frais des experts aux examens	9'673.55	6'316.90	15'000.00
Frais comité/Commission AQ	4'373.90	3'380.30	4'000.00
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	244'294.85	146'502.20	236'000.00

CHARGES ASSURANCES SOCIALES			
Charges assurances sociales	5'095.65	1'140.95	4'200.00
TOTAL CHARGES ASSURANCES SOCIALES	5'095.65	1'140.95	4'200.00

SERVICES			
Coûts locaux	9'723.25	9'324.75	15'600.00
Frais de traduction	3'506.80	23'267.45	8'500.00
Frais d'impression et d'envoi/copies	6'720.00	4'382.35	7'000.00
Page d'accueil / Communication	1'086.40	14'300.30	4'000.00
Révision	1'541.20	1'395.80	1'500.00
Conseil externe	0.00	0.00	0.00
Événements	24'191.05	12'994.25	20'000.00
Charges d'exploitation diverses	810.39	863.04	1'500.00
Amortissements	0.00	0.00	0.00
Charges d'intérêts sur prêts	0.00	0.00	0.00
TOTAL SERVICES	47'579.09	66'527.94	58'100.00
TOTAL CHARGES	613'126.29	430'494.69	687'300.00

Charges extraordinaires	-9'507.00	0.00	0.00
Produits extraordinaires	16.75	8'320.50	0.00
TOTAL CHARGES + PRODUITS EXTRA.	-9'490.25	8'320.50	0.00

BÉNÉFICE / PERTE	-41'735.54	22'772.81	27'600.00
-------------------------	-------------------	------------------	------------------

Bilan 2023

	31.12.2023	31.12.2022
ACTIFS		
Actifs circulants		
Compte PC	18'882.78	21'564.47
Compte d'épargne PC	0.00	0.00
Liquidités	18'882.78	21'564.47
Débiteurs	0.00	0.00
Compte transitoire	0.00	0.00
Créances issues de livraisons et de prestations	0.00	0.00
Compte de régularisation actifs	135'900.00	165'577.30
Actifs de régularisation	135'900.00	165'577.30
Documents d'examen	0.00	0.00
Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
Total des actifs circulants	154'782.78	187'141.77
TOTAL ACTIFS	154'782.78	187'141.77
PASSIFS		
Fonds étrangers		
Dettes fournisseurs	58'620.30	56'147.65
Dettes Salaires non versés	0.00	303.40
Dettes AVS/AC/AI/APG	0.00	0.00
Acomptes de clients	0.00	0.00
Dettes issues de livraison et de prestations	58'620.30	56'451.05
Comptes de régularisation passifs	8'707.30	1'500.00
Prêt VZGV	0.00	0.00
Prêt Federas	0.00	0.00
Comptes de régularisation passifs, provision	8'707.30	1'500.00
Total des fonds étrangers	67'327.60	57'951.05
Fonds propres	129'190.72	106'417.91
Total des fonds propres	129'190.72	106'417.91
Bénéfice/perte	-41'735.54	22'772.81
TOTAL PASSIFS	154'782.78	187'141.77

Annexe aux comptes annuels

L'Association FPS a clôturé l'exercice comptable 2023 avec une perte de CHF 41'735.54 (année précédente : bénéfice de CHF 22'772.81). Le capital propre au 31.12.2023 avant le report des pertes s'élève à CHF 129'190.72 (année précédente CHF 106'417.91).

Le budget 2023 était basé sur l'hypothèse de 200 candidats. Pour l'examen professionnel fédéral 2023, 191 candidats se sont présentés, ce qui a entraîné une légère baisse des recettes, qui a toutefois pu être compensée par une diminution des dépenses.

La contribution fédérale du SEFRI s'élève à 60 % des coûts donnant droit à une subvention, dont le décompte a été remis début mars 2024 avec une contribution fédérale calculée d'environ CHF 341'360. Sur la base des dispositions relatives à la constitution de réserves, il faut s'attendre, comme l'année précédente, à une réduction de la contribution d'environ CHF 93'000, ce qui ramènerait la contribution fédérale effective à environ CHF 248'360. Comme il existe toujours une certaine incertitude quant à l'imputation des coûts donnant droit à des subventions, une contribution fédérale correspondant à environ 95 % du montant attendu, soit CHF 235'900.00, a été comptabilisée – comme les années précédentes – selon le principe de précaution. Sans réduction de la contribution du SEFRI, l'exercice comptable 2023 se clôturerait sur un bénéfice d'environ CHF 63'000.

Les dépenses du Secrétariat sont inférieures d'environ CHF 73'000 à celles prévues au budget. Cela s'explique par le nombre moins élevé de candidats et par le travail bien rodé du Secrétariat des examens. Le groupe de comptes « Prestations de services » présente également une sous-utilisation du budget d'environ CHF 10'500, ce qui s'explique notamment par des frais de traduction et de locaux moins élevés. Un dépassement du budget a été enregistré pour les dépenses des expertes et experts aux examens (PEX), ce qui s'explique par un nombre plus élevé de jours de formation dans le cadre de l'assurance qualité. Le nombre élevé de participants à la cérémonie de remise des diplômes a également entraîné un dépassement de budget.

Les comptes annuels 2023 montrent que la situation financière de l'Association FPS est stable. Si le nombre de participants est suffisamment élevé, les recettes provenant des taxes d'examen permettent de couvrir les charges de l'organisation des examens et des organes de l'association. Le calcul des réserves du SEFRI conduit à une réduction massive des subventions fédérales. Selon le SEFRI, l'objectif d'une organisation d'examens subventionnée par le SEFRI ne doit pas être de réaliser des bénéfices et de constituer des réserves importantes. Des investissements supplémentaires dans la qualité et le développement de l'organisation des examens doivent permettre de garantir à l'avenir également un standard élevé.

Sur la base du nombre attendu d'environ 170 participants pour l'année d'examen 2024 ainsi qu'avec les efforts des responsables ainsi que du Secrétariat / Secrétariat des examens pour d'autres optimisations dans les processus, mais aussi avec des mesures pour maintenir la haute qualité des examens, on s'attend ou on vise à ce qu'un résultat positif soit également atteint l'année prochaine. Le budget 2024 prévoit, en tenant compte d'une nouvelle réduction de la contribution du SEFRI, un bénéfice de CHF 11'900 (voir dernière page).

Rapport de l'organe de révision relatif au résultat de l'audit des comptes annuels 2023

A l'Assemblée des délégués de

l'Organisation suisse d'examen formation professionnelle supérieure en administration publique

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié la conformité des comptes annuels de l'Organisation suisse d'examen formation professionnelle supérieure en administration publique, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

Les comptes annuels se soldent par une perte de Fr. 41'735.54, avec un actif et un passif de Fr. 154'782.78.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales incombe au comité. Cette responsabilité comporte la conception, l'implémentation et le maintien d'un système de contrôle interne en relation avec l'établissement des comptes annuels; ceux-ci doivent être exempts d'anomalies significatives résultant de violations ou d'erreurs. Par ailleurs, le comité est responsable du choix et de l'application des méthodes de présentation des comptes annuels conformes ainsi que de la réalisation d'estimations appropriées.

Notre responsabilité consiste à délivrer une opinion d'audit sur les comptes annuels basée sur nos contrôles. Nous avons effectué notre audit en conformité avec les dispositions légales. Après cela, nous sommes tenus de planifier et d'exécuter la révision de manière à obtenir une certitude suffisante que les comptes annuels sont exempts d'anomalies significatives.

Une révision comporte l'exécution d'opérations d'audit dans le but d'obtenir des éléments probants concernant les valeurs déclarées et autres indications contenues dans les comptes annuels. Le choix des opérations d'audit relève de l'appréciation du réviseur, conformément à sa mission. Ceci implique une évaluation des risques d'anomalies significatives dans les comptes annuels résultant de violations ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, le réviseur prend en considération le système de contrôle interne, dans la mesure où celui-ci est déterminant pour l'établissement des comptes annuels, ceci pour déterminer les opérations d'audit correspondant aux circonstances mais non pas pour émettre une opinion d'audit au sujet de l'existence et de l'efficacité du système de contrôle interne. La révision comprend par ailleurs l'évaluation de l'opportunité des méthodes de présentation des comptes annuels utilisées, de la vraisemblance des estimations effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans son ensemble. Nous sommes d'avis que les éléments probants obtenus constituent une base suffisante et appropriée pour exprimer notre opinion d'audit.

Aux termes de notre évaluation, les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 correspondent à la législation suisse.

Urtenen-Schönbühl, le 15 mars 2024

ROD Treuhand AG



Verena Langenegger
réviseur agréé
Réviseur responsable



Sascha Moser
Expert-réviseur agréé

Budget 2024

Nombre de candidat(e)s : 170	Total	Centres de coûts	
		Association	Organisation de l'examen
REVENUS			
Cotisations des membres	5'000.00	5'000.00	0.00
Accréditation	0.00	0.00	0.00
Frais d'examen	306'000.00	0.00	306'000.00
Contribution du SEFRI	302'000.00	0.00	302'000.00
Autres produits	0.00	0.00	0.00
Pertes sur créances	0.00	0.00	0.00
TOTAL REVENUS	613'000.00	5'000.00	608'000.00

DÉPENSES DU SECRÉTARIAT			
Secrétariat	314'000.00	25'000.00	289'000.00
Comptabilité	15'000.00	15'000.00	0.00
Frais administratifs	6'500.00	1'500.00	5'000.00
TOTAL DÉPENSES SECRÉTARIAT	335'500.00	41'500.00	294'000.00

CHARGES DE PERSONNEL			
Charges comité/Commission AQ	16'000.00	6'000.00	10'000.00
Charges des experts aux examens	168'500.00	0.00	168'500.00
Frais des experts aux examens	8'500.00	0.00	8'500.00
Frais comité/Commission AQ	4'000.00	1'500.00	2'500.00
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	197'000.00	7'500.00	189'500.00

CHARGES ASSURANCES SOCIALES			
Charges assurances sociales	1'200.00	200.00	1'000.00
TOTAL CHARGES ASSURANCES SOCIALES	1'200.00	200.00	1'000.00

SERVICES			
Coûts locaux	18'000.00	0.00	18'000.00
Frais de traduction	7'000.00	1'800.00	5'200.00
Frais d'impression et d'envoi/copies	6'000.00	0.00	6'000.00
Page d'accueil / Communication	10'000.00	0.00	10'000.00
Révision	1'500.00	1'500.00	0.00
Conseil externe	3'500.00	0.00	3'500.00
Événements	20'400.00	20'400.00	0.00
Charges d'exploitation diverses	1'000.00	200.00	800.00
Amortissements	0.00	0.00	0.00
Charges d'intérêts sur prêts	0.00	0.00	0.00
TOTAL SERVICES	67'400.00	23'900.00	43'500.00
TOTAL DES DÉPENSES	601'100.00	73'100.00	528'000.00

Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00
Produits extraordinaires	0.00	0.00	0.00
TOTAL CHARGES + PRODUITS EXTRA.	0.00	0.00	0.00

BÉNÉFICE / PERTE	11'900.00	-68'100.00	80'000.00
-------------------------	------------------	-------------------	------------------